

**L'application du Plan d'action
du Sommet mondial de l'alimentation**

2004

**4ème Rapport de la Suisse
sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre
du Plan d'action du sommet mondial de
l'alimentation**

Office fédéral de l'agriculture et
Direction du développement et de la coopération
Berne, juin 2004

Section I.

Informations générales

1. Nom du pays: **Suisse**
2. Institution établissant le rapport:
Rapport à l'échelle nationale: Secrétariat suisse de la FAO, Office fédéral de l'Agriculture
Rapport à l'échelle internationale: Direction du développement et de la coopération, Service controlling et sécurité alimentaire
3. Correspondant:
 - a) Nom et titre officiel:
Anton Kohler, Dr.oec.publ., chef du secrétariat suisse de la FAO, Office fédéral de l'agriculture, OFAG
Tel. 0041 31 322 25 62 ; anton.kohler@blw.admin.ch
Barbara Ekwall, lic.phil. et dipl.ès sc. écon. et soc., Chargée de programme, Section ONU-Développement, Direction du développement et de la coopération, DDC
Tel. 0041 31 324 83 66, barbara.ekwall@deza.admin.ch
4. Arrangements institutionnels pour le suivi du Plan d'action du SMA (le cas échéant):
Comité interdépartemental de consultation de la FAO
Coordination par le chef du secrétariat suisse de la FAO

Section II

Problèmes prioritaires et objectifs connexes

La Suisse n'est pas un pays à forte production agricole. Par conséquent, sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale repose sur:

- i) une réforme de sa politique agricole nationale visant à instaurer une agriculture multifonctionnelle, ouverte et orientée vers le marché et produisant d'une façon durable ;
- ii) une coopération pour le développement, tant multilatérale que bilatérale, plus orientée sur la lutte contre la pauvreté et ses causes.

A l'échelle nationale

1. La sécurité alimentaire de la population est inscrite dans la Constitution fédérale de la Confédération suisse. Elle fait l'objet de l'article 104 de la nouvelle constitution du 18.04.1999 sur lequel se base la politique agricole.

Article 104: „L'agriculture par une production à la fois durable et orientée vers le marché, contribue substantiellement:

- à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
- à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
- à l'occupation décentralisée du territoire.

La Confédération conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions.“

2. La réforme de la politique agricole qui a débuté au début des années 90 vise à orienter l'agriculture vers le marché et à promouvoir une forme de production durable et plus écologique. Outre la production de denrées alimentaires, l'agriculture doit fournir d'autres prestations dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sauvegarde du paysage et de l'habitat décentralisé qui sont rétribuées par des paiements directs indépendants de la production.

3. En temps normal, l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires ne pose pas de problème en Suisse. Il est donc entièrement laissé aux soins de l'économie privée et de l'individu.

En temps de crise, et seulement si l'économie n'y parvient pas d'elle-même, l'Etat a pour mission d'intervenir pour pallier de graves perturbations d'approvisionnement. La Suisse a ancré dans sa nouvelle constitution (article 12) et sa législation cette mission qui consiste à assurer un approvisionnement suffisant de la population en denrées alimentaires. A cette fin, elle a élaboré une stratégie pour le maintien de la sécurité alimentaire.

4. En Suisse, la part du PIB consacré à la recherche scientifique par les secteurs public et privé compte avec environ 3% parmi les plus élevées du monde. Cela concerne également la recherche dans les domaines agricole, agroécologique et agroalimentaire qui contribue à la sécurité alimentaire en Suisse et dans le monde.

5. La Suisse sera sans aucun doute encore en l'an 2010 un pays importateur net de produits agricoles. Les conditions naturelles du pays (agriculture de montagne) et les souhaits des consommateurs expliquent son degré relativement faible d'autosuffisance d'environ 60 pour cent.

A l'échelle internationale

L'éradication de la pauvreté et par là même la lutte contre la faim et ses causes sont depuis toujours au centre du travail de la coopération suisse au développement qui soutient en premier lieu les pays en développement, les régions et les groupes de populations pauvres en promouvant notamment les régions agricoles et l'amélioration de la situation alimentaire. Pour ce faire, la coopération au développement peut s'appuyer sur la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales ainsi que sur le rapport du Conseil fédéral du 7 mars 1994 sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90. L'éradication de la pauvreté est une mission de longue haleine de première priorité dans l'activité suisse en matière d'opérations et de politique de développement.

Divers programmes de la coopération suisse au développement réalisés dans les 17 pays de concentration contribuent directement à la sécurité alimentaire grâce à la promotion d'une agriculture durable et multifonctionnelle et, indirectement, par le biais d'autres mesures.

L'aide alimentaire ne revêt qu'un caractère de court terme destiné à faire face aux goulets d'étranglement en veillant à ne pas entraver la production agricole locale. On accorde un intérêt particulier à la création de conditions-cadre idéales en matière politique, économique et sociale, à la bonne gouvernance et à la prévention des conflits, à «l'empowerment» et à l'intégration égalitaire des femmes et des hommes dans le processus de développement.

La sécurité alimentaire à l'intérieur de notre pays et à l'extérieur fait traditionnellement partie des buts poursuivis par la politique extérieure de la Suisse axée entre autre sur une paix durable et une libéralisation progressive des échanges commerciaux qui sont parmi les conditions essentielles de la sécurité alimentaire. La Suisse soutient donc les mesures arrêtées lors du Cycle d'Uruguay du GATT et le système de commerce mondial de l'OMC qui en est issu et agit de manière à ce que les exigences d'un développement durable soient intégrées aux règles commerciales.

Dans ce contexte, « la Suisse soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. Elle encourage notamment :

- le développement rural ;
- l'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale ;
- la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale ;
- la création d'emplois ;
- la recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique » (Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale du 19 mars 1976, art. 5).

INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET INDICATEURS CONNEXES

Switzerland

Indicateurs	Mesures	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Sources
Indicateurs de la sécurité alimentaire										
Disponibilité										
Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne (kcal)	Kcal/jour/personne	3'314.20	3'301.80	3'308.90	3'269.60	3'435.40	3'439.90	--	--	FAOSTAT
Indice de la production vivrière	Indice de production nette par personne, sur la base de la période 1989-91	93.40	89.20	95.20	89.10	92.40	90.60	91.60	90.70	FAOSTAT
Taux d'autosuffisance alimentaire	Quotient de la production nationale totale exprimée en kilocalories sur la consommation nationale totale exprimée en kilocalories. La consommation nationale comprend la consommation alimentaire, l'utilisation industrielle et l'utilisation intermédiaire (=	69.61%	68.20%	69.98%	67.59%	68.03%	65.84%	--	--	FAO (ESDG)
Disponibilité de céréales par personne	A l'exception des céréales pour la production de bière, des semences et des déchets, kg/personne	105.40	106.30	110.20	110.50	117.20	110.60	--	--	FAOSTAT
Disponibilité de protéines animales par personne	gr/jour/personne	56.80	55.80	57.20	54.80	57.00	58.30	--	--	FAOSTAT

Valeur des importations vivrières/recettes d'exportation (1)	Part de la valeur des importations de produits alimentaires et animaux dans la valeur d'ensemble des produits commercialisés	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	--	FAOSTAT
Ratio du service de la dette	Rapport entre les remboursements de la dette (intérêts et principal) et l'ensemble des revenus d'exportation	--	--	--	--	--	--	--	--	Banque mondiale (2003). Indicateurs mondiaux de développement (WDI)
Valeur de l'investissement brut dans l'agriculture (en dollars E.U.)		--	--	--	--	--	--	--	--	
Stabilité										
Indice des prix des aliments	1995=100	99.40	100.10	100.99	100.89	102.45	104.60	--	--	WDI
Indice de variabilité de la production vivrière	Pourcentage annuel des écarts moyens de production alimentaire (7) (en équivalent calories/personne/jour), par rapport à ceux des trois années précédentes	2.43%	2.25%	0.66%	0.50%	3.29%	3.00%	--	--	FAOSTAT
Rapport entre les réserves vivrières nationales et la consommation alimentaire nationale		--	--	--	--	--	--	--	--	
Instabilité des recettes d'exportation	Pourcentage annuel des écarts moyens de la valeur totale des exportations par rapport à ceux des trois années précédentes	7.88%	3.49%	2.74%	2.96%	0.49%	1.10%	4.72%	--	FAOSTAT

Accès										
Taux du croissance du PIB réel par personne/par an (%)	% de croissance du PIB par personne et par an	0.32	1.72	2.35	1.63	2.97	1.33	--	--	WDI
Indice de Gini de la répartition des revenus	Indice de GINI	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour (%)	% de population vivant avec moins d'1\$ par jour	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Proportion des revenus consacrée à l'alimentation (%)		--	--	--	--	--	--	--	--	
Indice des prix à la consommation	1995=100	100.82	101.34	101.45	102.20	103.81	104.80	--	--	WDI
Nombre estimatif de personnes souffrant de sous-alimentation (2)	millions	--	--	--	--	--	--	--	--	FAO (2003). L'insécurité alimentaire dans le monde 2003
Proportion de la population souffrant de sous-alimentation (%) (2)	%	--	--	--	--	--	--	--	--	
Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	% de deux écarts négatifs moyens par rapport au poids moyen par âge	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (%)	% de deux écarts négatifs moyens par rapport à la taille moyenne par âge	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI

Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant un dépérissement (%)	% de deux écarts négatifs moyens par rapport à la moyenne poids/taille										
Indicateurs sociaux											
Espérance de vie à la naissance	âge	--	79.08	79.43	--	79.70	79.84	--	--	WDI	
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (%)	pour 1 000 naissances	--	6.00	--	--	5.82	6.00	--	--	WDI	
Taux net d'inscription à l'école primaire des enfants de 5 à 12 ans (%)	% net	--	--	97.88	99.20	98.98	--	--	--	WDI	
Ratio filles – garçons à l'école primaire	Proportion filles/garçons au moment de la scolarisation	--	--	0.99	0.99	0.99	--	--	--	WDI	
Taux d'alphabétisation des adultes	%	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI	
Nombre total de médecins, infirmières et autres agents sanitaires pour 100 000 habitants (3)	Taux pour 100 000 personnes / an	--	--	1'102.00	--	--	--	--	--	OMS (2003). Système d'informations statistiques	
Taux de mortalité infantile (%)	Pour 1 000 naissances	4.70	4.80	--	3.40	3.60	5.00	--	--	WDI	
Taux de mortalité liée à la maternité (%)	Nombre de décès de femmes lié à la grossesse, par an, pour 100 000 naissances	--	--	--	--	6.00	--	--	--	OMS (2000). Base de données sur la mortalité. Estimations par pays pour 2000	
Taux de morbidité des adultes (%)		--	--	--	--	--	--	--	--		

Taux de mortalité des hommes adultes (%)	Pour 1 000	--	115.00	--	--	99.00	--	--	--	WDI
Taux de mortalité des femmes adultes (%)	Pour 1 000	--	60.00	--	--	58.00	--	--	--	WDI
Indicateurs des maladies infectieuses et du VIH/SIDA										
Taux de mortalité due aux maladies infectieuses (%)	Nombre de personnes (pour 100 000) morts de maladies infectieuses et parasitaires, hors VIH/SIDA (4)	1'370.00	278.00	211.00	238.00	--	--	--	--	OMS (2000). Base de données sur la mortalité
Taux de mortalité due au VIH/SIDA (%)	Nombre de personnes (pour 100 000) morts de VIH/SIDA	--	--	--	2.00	--	1.39	--	--	OMS (2000). Base de données sur la mortalité
Proportion d'orphelins (%)	Proportions d'enfants orphelins en raison du VIH/SIDA par rapport à la population totale (%)	--	--	--	--	--	--	--	--	UNAIDS (2000, 2002). Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA
Proportion de ménages dirigés par des enfants (%)	%	--	--	--	--	--	--	--	--	
Âge moyen du chef de famille (âge)	âge	--	--	--	--	--	--	--	--	
Proportion de la population infectée par le VIH/SIDA (%)	% de la population adulte et enfants	--	--	--	0.23	--	0.26	--	--	UNAIDS (2000, 2002). Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA

Économie et commerce									
Proportion du total des importations par valeur, exception faite des armes, en provenance de pays en développement et des pays les moins avancés, avec exemption des droits de douane ^{a/}	% de produits, sauf les armes, admis hors taxes	--	--	--	--	61.80%	--	--	WDI
Tarifs douaniers moyens imposés aux produits agricoles, aux textiles et aux vêtements en provenance de pays en développement ^{a/}									
Produits agricoles	% de la moyenne des taxes sur les produits agricoles d'exportation	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Textile et vêtements	% de la moyenne des taxes sur les exportations de textiles et vêtements	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Estimation de l'appui à l'agriculture par rapport au PIB (%) ^{a/}	% du PIB	--	--	--	--	1.90%	--	--	WDI
Proportion de l'aide publique au développement consacrée au renforcement des capacités commerciales ^{a/}	Montant en \$ US, de l'appui au renforcement des capacités commerciales, par rapport à l'ensemble des aides publiques au développement	0.02%	0.09%	1.03%	1.86%	2.75%	1.05%	--	WDI & OCDE
Part des exportations de produits primaires (en valeur) par rapport au total des recettes d'exportation ^{b/}	Valeur des exportations de l'ensemble des produits agricoles par rapport au total des produits commercialisés	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	FAOSTAT

Part des produits manufacturés exportés (en valeur) par rapport au total des recettes d'exportation ^{b/}	Proportion de la valeur des produits manufacturés par rapport à l'ensemble des exportations commerciales	93.71	92.93	93.05	92.30	90.69	92.39	--	--	WDI
Termes de l'échange b/ (1995=100)	Proportion de l'indice des prix à l'exportation par rapport à l'indice des prix à l'importation calculé sur la base de l'année 1995	--	--	--	--	--	--	--	--	WDI
Termes de l'échange du revenu agricole extérieur	Proportion de la valeur indiciaire du total des exportations agricoles par rapport à la valeur indiciaire des importations	1.16	1.14	1.06	1.04	1.28	1.27	1.33	--	FAOSTAT
Durabilité des ressources naturelles										
Proportion de terres sous couvert forestier (%)	% du total des terres	--	--	--	--	0.30	--	--	--	FAO (2001). Evaluation mondiale des ressources forestières 2000
Proportion de zones protégées consacrées à la préservation de la biodiversité (%)	% du total des terres	--	--	--	--	--	--	30.00	--	WDI

N.B.

- 1 La valeur des importations alimentaires ne prend pas en compte les aides alimentaires reçues annuellement.
- 2 Les données fournies en 1996 représentent la moyenne 1995-1997, et celles fournies pour 2000, la moyenne 1999-2001.
- 3 Le personnel de santé comprend l'ensemble des médecins et infirmières.
- 4 Swaziland: le nombre de médecins seulement. Ouganda: le nombre d'infirmières seulement.
- 5 L'indicateur devrait inclure, comme les données du tableau statistique de l'OMS, le nombre de décès enregistrés basés sur les 16 premiers codes de causes de décès :

Maladies infectieuses et parasitaires ; fièvre typhoïde, autres maladies intestinales infectieuses ; tuberculose du système respiratoire ; autres formes de tuberculose; coqueluche ; infections à méningocoques ; tétanos ; septicémies ; autres maladies d'or

5/a Appliquable aux pays développés.

6/b Appliquable aux pays en développement.

7 Les données sur la production alimentaire proviennent de FAOSTAT et correspondent aux valeurs énergétiques équivalentes à la disponibilité alimentaire.

Section III:

Mise en application des Actions recommandées pour les engagement du Plan du Sommet mondiale de l'alimentation

« FAO : Les pays développés sont priés de communiquer des informations concernant l'appui qu'ils fournissent aux pays en développement, en vue de les aider à mettre en œuvre le Plan d'action du Sommet et de lutter contre la faim et la pauvreté, notamment des renseignements concernant la coordination et l'harmonisation de leur aide. »

- **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

La Suisse considère que le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture constitue un succès politique pour une agriculture durable, et qu'il peut contribuer substantiellement à la sécurité alimentaire mondiale et au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

La Suisse a signé le Traité lors de la 123^{ème} séance du Conseil de la FAO, le 28 octobre 2002, sous réserve de sa ratification. Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral ont approuvé la ratification du Traité. La ratification du Traité est en outre soumise au référendum facultatif, dont le délai de 100 jours court jusqu'au 7 octobre 2004.

La Suisse est représentée au sein du Bureau du Comité intérimaire pour le Traité, ainsi qu'au sein du Groupe d'experts sur les modalités de l'Accord type relatif au transfert de matériel et du Groupe de travail à composition non limitée sur le règlement intérieur et les règles de gestion financière de l'Organe directeur et sur l'application du Traité, chargés de préparer la première réunion de l'Organe directeur.

- **Global Crop Diversity Trust (Fonds fiduciaire mondial pour la diversité végétale)**

At the World Summit on Sustainable Development in 2001, the FAO and the IPGRI on behalf of the Future Harvest Centres launched an ambitious effort to support crop diversity collections around the world – the Global Crop Diversity Trust. Through an endowment and special project funding, the Trust will support the upgrading of important collections, help build the capacity of countries to maintain them and will contribute to their long-term maintenance. The Trust will give special attention to supporting national collections maintained by developing countries as well as those held in trust by international organisations. The Trust is part of the funding strategy foreseen in the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture. It will focus its support on the conservation of crops that are listed in Annex 1 or are referred to in Article 15 of the Treaty. However, the Trust will remain independent, thus acting as an international entity. It will keep its links to the Treaty by operating under the policy guidance of the Governing Body of the Treaty.

Switzerland considers the Global Crop Diversity Trust as an important tool towards the achievement of the MDGs in particular with respect to poverty eradication and food security, human nutrition, and environmental renewal.

At the outset Switzerland has been supporting the Global Crop Diversity Trust initiative and its campaign not only financially but also by substantial in-kind contribution). Since 2002, Switzerland has been actively involved in the establishment of the Trust through Ambassador Walter Fust's membership ad personam in the Interim Panel of Eminent Experts.

Switzerland considers to sign the agreement for the establishment of the Global Crop Diversity Trust that will be open for signature at FAO from 1 April 2004 onwards. Moreover,

Switzerland is committed (SDC) to a continuous support of the Trust upon its establishment. The intention - which has been pledged in February 2002 – to provide a substantial gift (a total gift of US\$ 10 million) to the endowment of the Trust for the long-term conservation of genetic resources collections holds valid still.

- **Droit à une alimentation adéquate**

Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un ensemble de directives à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

La Suisse s'engage activement au sein des négociations dans le cadre du Groupe de travail intergouvernemental de la FAO pour le droit à une alimentation adéquate, groupe de travail dont elle a fermement soutenu l'établissement.

La Suisse s'engage pour des directives volontaires opérationnelles, couvrant tous les aspects du droit à une alimentation adéquate. Elle s'investit pour la cohérence des directives volontaires avec les normes internationales acceptées, en particulier en matière de droits de l'homme, d'environnement, et de droit international humanitaire. La délégation suisse s'engage tout particulièrement pour une identification des rôles des acteurs non-étatiques, y inclus les organisations non-gouvernementales et le secteur privé, et une implication de ceux-ci dans la concrétisation de ce droit (multi-stakeholder approach), tout en reconnaissant la responsabilité première des États dans la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate. La Suisse a élaboré une proposition de directive sur le droit international humanitaire et les situations de conflits. Elle a également proposé que les directives volontaires se concentrent sur trois aspects de la dimension internationale, à savoir la cohérence avec les instruments internationaux existants dans les domaines traités par ces directives, l'aide alimentaire au niveau international, et la manière de rapporter les progrès accomplis dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate dans le cadre des mécanismes de contrôle et de rapport déjà existants au niveau international.

La Suisse participe au financement du processus de négociation à hauteur de 150'000 dollars américains sur deux ans. Elle contribue au développement d'études de cas portant sur l'expérience et les enjeux de la mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate dans différents pays, ainsi que sur des documents d'information sur des thèmes critiques de la négociation. Ces informations, analyses et recommandations contribuent à l'avancement des négociations sur les directives volontaires et serviront de référence et de source d'inspiration aux pays désireux de mettre en œuvre les directives au plan national. Elle participe aussi au financement d'un poste d'expert en droits de l'homme auprès de l'unité de la FAO chargée de servir les négociations. Elle souligne ainsi l'importance qu'elle accorde à l'approche basée sur le droit dans les efforts visant à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde. La Suisse a également participé au financement du séminaire de Fribourg (Suisse) sur la justiciabilité du droit à une alimentation adéquate, une initiative de l'Institut International Jacques Maritain et de l'Université de Fribourg ayant pour but de faciliter les négociations.

- **SARD-Mountain (SARD-M):**

Depuis des siècles, voire des millénaires, l'agriculture anime les régions de montagne et contribue à leur viabilité. De par le monde, les conditions de production y sont très hétérogènes.

- Partout dans le monde, les régions de montagne sont plus fortement exposées que d'autres à la pauvreté et à la faim, ainsi qu'à la marginalisation politique et aux conflits.

- Quant à l'agriculture de montagne, elle est confrontée à des problèmes particuliers (topographie, isolement géographique, écosystèmes fragiles, etc.).

Les diverses agricultures sont reliées entre elles par le mécanisme des marchés agricoles. Pour des raisons économiques, il en résulte une répartition du travail entre les régions et, partant, une spécialisation. Sur tous les continents, les différences entre régions de montagne et régions de plaine ou espaces urbains sont similaires. Dans l'évolution des économies nationales vers un renforcement des secteurs secondaire et tertiaire, les régions de plaine, qui coïncident généralement avec les régions urbaines, ont une meilleure situation de départ.

Dans le monde entier, l'agriculture revêt un caractère spécial en comparaison de tous les autres secteurs économiques. Les agricultures de montagne notamment sont caractérisées par:

- leur lien avec le sol et
- une sollicitation extraordinaire de ressources naturelles et d'espace pour la création de valeur ajoutée.

La Suisse participe très activement au projet SARD-M de la FAO. Ce dernier vise à améliorer le concept politique, sa mise en œuvre et son suivi, en mettant l'accent sur les régions de montagne. Il est prévu de transposer, à l'intention des parties prenantes, les expériences acquises et les résultats en recommandations ou directives axées sur la pratique des divers échelons, ainsi que de discuter et d'adopter ces documents au sein du groupe d'Adelboden. Ce dernier peut ainsi marquer la tendance en tant que promoteur et former l'opinion en faveur d'un développement durable de l'agriculture dans l'espace rural.

La Suisse estime que le projet SARD-M concourt à la mise en œuvre du processus SARD dans son ensemble et à la coordination internationale. Il est aussi lié à l'application des art. 6 et 7 du Traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le projet offre aux divers pays et aux parties prenantes du Nord et du Sud l'occasion de relever ensemble les défis, en sollicitant mutuellement, dans l'esprit d'Adelboden, une participation directe et active.

La Suisse est disposée à assumer un sixième des coûts.

Nous saluons expressément la collaboration prévue entre la FAO et le groupe d'Adelboden. Il nous paraît important que les parties prenantes soient associées d'emblée.

○ **Commerce international:**

La Suisse doit procéder à des réformes supplémentaires de sa politique agricole afin de réduire les distorsions du commerce. Des progrès doivent notamment être réalisés dans le domaine de la réduction des subventions à l'exportation, car celles-ci se répercutent directement sur les conditions de production des paysans les plus pauvres. Cependant, une amélioration réciproque raisonnable de l'accès au marché renforce également l'économie des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement. Il en résulte des conditions de production plus équitables, une augmentation de la sécurité alimentaire et une atténuation de la faim.

○ **La Déclaration sur l'Alliance Internationale contre la faim**

a été approuvée par 182 Etats membre de la FAO le 11 juin 2002 au Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après. Elle confirme les engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation (SMA) en 1996. Elle appelle toutes les parties à agir en tant qu'alliance internationale contre la faim de façon à atteindre les objectifs du SMA en 2015 au plus tard. Elle ajoute de nouveaux engagements comme **le Fonds fiduciaire pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire**. Son objectif sera de servir de catalyseur pour accélérer

la production alimentaire et améliorer l'accès à la nourriture. Tant que le concept d'allocation des ressources de ce fonds n'est pas clairement défini, il sera impossible pour la Suisse de s'engager en la matière.

- **SPECIAL PROGRAMMES**

- **Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases (EMPRES)**

The Swiss Contribution to the EMPRES (Desert Locust) Project in the Central Region has been extended into Phase III 2004 – 2006), after annual contributions of US\$ 150'000.00 during Phase I and II. This contribution for a multilateral technical assistance programme will allow FAO to hand over the responsibility to the country programme managers in the Central Region. Switzerland considers the Central Region Programme a successful Project.

- **-SPECIAL PROGRAMME FOR FOOD SECURITY (SPFS)**

In most countries where an SPFS is implemented the **Water control component is of central importance**. In this context the **Swiss Concrete Pedal Pumps (CPP)** have been successfully introduced for paddy and vegetable production in Tanzania, India and Moçambique with local NGOs, assisted by the international NGO Water for the Third World (W-3-W) in Switzerland.

According to FAO irrigation experts quote: "the CPP-technology has proved its potential benefits to increase substantially income of small-holder farmers through an extension of the irrigated areas for crop production. Establishing an adequate manufacturing capacity in the villages to make the pump accessible to small holder farmers in the rural areas, local workshops need to receive adequate training and support to ensure a reliable pump technology. CPP project interventions have successfully demonstrated that simple pump manufacturing by the artisans and the easy maintenance guarantees their functioning, and earn the poor peasantry's confidence. It also revealed the potential of accelerating rehabilitation of household incomes by allowing them to grow a vegetable crop as soon as possible, during off- season, avoiding a long wait until the next rice crop.

"Metal pedal pumps are available, but these are not suited to the often saline conditions of the low-lying coastal areas. Farmers, who had received the CPP were all very pleased with the impact they had made, as were local officials and Department of Agriculture staff. There was consensus that the CPP had made a significant positive impact on the livelihoods of those who received them.

The Pedal Pump technology provides self employment for small scale entrepreneurs / educated self-employed youths (an important means to increase family income through putting up a small manufacturing unit.). Additionally this technology will help in crop diversification and improved agricultural productivity. However, the lack of adequate training and mechanisation in small-scale irrigation technology has hampered the diffusion of pedal pump technology." unquote



- **The SWISS CONCRETE PEDAL PUMP (CPP) for SMALL-SCALE IRRIGATION** has the following main benefits and characteristics:
 - **improving food-security**
 - the CPP assures higher yields thanks to irrigation
 - during critical growth periods; it provides higher
 - self-sufficiency and marketable surplus
 - the CPP fits ideally into family-farming enterprise
 - **profitable**
 - the CPP has a high return on capital invested
 - it is labour-intensive and capital-saving
 - **available**
 - the CPP is manufactured by village craftsmen
 - technology, timeliness and intensity of irrigation
 - are under the farm-family's control
 - **accessible**
 - the CPP is inexpensive
 - the CPP market develops at the farmers door step
 - **sustainable**
 - the CPP is economically sustainable
 - it is socially sustainable: the scarce water is shared equally
 - the pump is technically sustainable: the farmer manages and maintains a reliable technology
 - the CPP is ecologically sustainable, since groundwater is not overexploited



Concrete Pedal Pumps in Tanzania's Special Programme for Food Security



- **International Partnership for Sustainable Development in Mountain Regions**

The decade following the Earth Summit [in Rio in the year 1992](#) witnessed the promotion of chapter 13 of Agenda 21 through, among others, the establishment of a global and regional mountain forum network, the setting up of an inter-agency working group by the UN Task Manager, FAO, and support for a variety of mountain activities. The International Year of Mountains in 2002 provided an important opportunity [for Swiss development cooperation](#) to build on these achievements, raise awareness and promote concrete action. Simultaneously, during 2002 the International Partnership for Sustainable Development in Mountain Regions was developed and then launched at the [World Summit for Sustainable Development in Johannesburg \(WSSD\)](#).

Its primary institutional relation is with the United Nations Commission on Sustainable Development, the CSD. More than 40 countries, international organisations and NGOs joined the Partnership at the launch a number which has been growing steadily since - up to around 80 today.

The initiators of the Mountain Partnership - the Government of Switzerland, FAO, UNEP - as well as the Government of Italy and the Mountain Forum have since begun a process to pursue the further development and operationalisation of the Partnership. This iterative process has so far included a series of key steps in 2003, including: two meetings in Switzerland, an e-consultation moderated by the Mountain Forum, open to all members of the Mountain Partnership, a side event on the occasion of CSD-11 in New York, as well as the preparatory process for the first global meeting of the members of the Mountain Partnership in Merano from October 5-6, 2003. During the period 2003 and 2004, Switzerland also provides a financial contribution towards the operationalisation of the Partnership through the Interim secretariat hosted at FAO.

- **SWISS DEVELOPMENT COOPERATION IN GENERAL**

The Millennium Development Goals (MDGs) included in the Millennium Declaration, and the engagements made at WSSD in Johannesburg and at the International Conference on Financing for Development in Monterrey constitute the framework for Swiss development cooperation. Although the achievement of the MDG's are interlinked, Goal number one to reduce extreme poverty and hunger by half by the year 2015 is directly linked to food security. Through SDC, Switzerland contributes to increased food security within the larger framework of sustainable development as follows:

- **Bilateral cooperation**

Food security is integrated in the rural development programs, which are part of the bilateral cooperation programs between SDC and its main partner countries. Rural development programs include the following main elements which are directly linked to food security:

1. high priority to **food crops**, which constitutes the basis for improving household food security in the context of more complex agriculture systems.
2. long-standing experience with projects dealing with the production of seeds and maintaining seed banks. These projects aim at the preservation of biodiversity and enhance the local population's control over the production and use of seeds.
3. supports projects for **stocking food** at household and community levels (post-harvest technologies). Such activities ensure household food security over longer time

periods. They prevent the loss of food products and allow commercialisation when prices are advantageous for the producers.

4. supported programs for small **livestock production** and milk processing and marketing; small animals are important for adding value to agricultural products and can also serve as "savings" in livelihood security.
 5. improving **market access** and commercialisation of food and cash crops generate income in rural areas, which can be used for purchasing food.
 6. Great priority has been given in the past decades to **sustainable use of land and water**, to recovering or optimising the fertility of land and to developing watershed areas.
- **Multilateral development cooperation**

The dimension and the complexity of the global food insecurity problem require concerted action by the international community, which can only be achieved in the context of multilateral cooperation. Switzerland supports the work of the UN organisations and of institutions specialised in, or whose activities are closely interrelated to, food security e.g. the Food and Agriculture Organisation (FAO) and the International Fund for Agricultural Development (IFAD).

- **Humanitarian Aid**

In the context of its humanitarian aid initiatives, Switzerland provides food aid to countries and regions affected by natural disasters, conflicts or other emergencies, thus meeting the most urgent needs of food insecure populations. The Swiss contribution, generally in form of a financial contribution, is untied and not subject to reimbursement. The largest portion of Swiss food aid is channelled through the World Food Programme (WFP).